

situation financière est telle qu'on ne peut trouver un million pour doter l'Intercolonial de nouveaux embranchements, comment le Gouvernement veut-il que le peuple l'approuve de faire une aussi grande dépense pour acquérir le Nord-Canadien, surtout à cette heure où le Transcontinental n'est pas suffisamment pourvu de matériel d'exploitation?

Au cours des cinq années prochaines, il faudra, d'après le rapport Drayton-Acworth, consacrer \$40,000,000 à l'achat de matériel roulant pour le Nord-Canadien et dépenser \$30,000,000 en agrandissements et améliorations. On doit aussi faire entrer en ligne de compte les frais obligatoires ainsi que la somme qu'il faudra verser pour le rachat des actions. Au dire du ministre des Finances, le rachat du réseau du Nord-Canadien, marque un premier pas vers la nationalisation des chemins de fer canadiens. Je suis en faveur de la nationalisation des chemins de fer, mais à l'heure actuelle, le pays n'est pas en mesure de prendre possession de ce réseau-là qui, pour de longues années à venir, sera le gouffre où iront s'engloutir les deniers publics. Au pis aller, j'aimerais mieux que ce fût le Pacifique-Canadien plutôt que l'Etat qui fit l'acquisition du Nord-Canadien, ou que le pays se saignât encore de quelques millions pour maintenir ce réseau en exploitation six mois ou un an de plus.

La présente législature du Parlement est pour ainsi dire au terme de sa durée; quelques semaines encore et elle ne sera plus. Dans trois ou quatre mois, le peuple se sera donné des représentants qui, eux, seront autorisés à décider la question des chemins de fer. Mon temps étant expiré, je reprends ma place.

M. McKENZIE: La question que nous avons à examiner a une si vaste portée que vouloir la traiter en l'espace de vingt minutes, c'est faire un peu comme le gamin de la légende, qui, armé d'un pistolet, entendait prendre d'assaut la forteresse de Gibraltar. Il semble que les instants soient très précieux aux yeux du Gouvernement actuel, et je ne le blâme pas de considérer à cette heure que le temps est devenu un facteur essentiel du marché. Il est, dit-on, des esprits et des démons qui ne se peuvent conjurer que par le jeûne et la prière; le Gouvernement se rend compte, sans doute, que pour sauver son âme politique, il doit sans délai détourner ses yeux des choses de ce monde pour consacrer au jeûne et à la prière les quelques jours qu'il lui reste encore à vivre. Il ne peut obéir à d'autre motif que celui-là, quand il empê-

che les représentants du peuple de garder la parole plus de vingt minutes.

Ce Gouvernement, depuis six mois ou à peu près, nous tâchons d'obtenir qu'il prenne certaines mesures à l'égard des millionnaires canadiens et qu'il en fasse une qui puisse s'abattre sur certains de nos lords et ducs qui, à en croire les échos qui nous viennent du parlement impérial, achètent à prix d'argent leurs titres honorifiques. Nous lui avons demandé de rogner un peu les ailes à ces jolis oiseaux, mais ils avaient l'argent, ils avaient l'influence, ils avaient le pouvoir et étaient les privilégiés; aussi les laissa-t-on en paix. Certains d'entre eux purent, en relativement peu de temps, faire jusqu'à \$5,000,000 de profit aux dépens du bon peuple.

Bien qu'ayant à leur disposition tous les moyens de faire rendre gorge aux exploitants de la guerre, le ministre des Finances et ses collègues du cabinet se sont bien gardés d'en user, car c'eût été toucher aux affaires et aux profits, aux avantages et aux privilèges dont ils comptent jouir plus tard sous la protection de ces personnages. Mais quand il s'agit des représentants du menu peuple, d'hommes comme moi, sans entraves et libres de porter la parole au nom de la population canadienne, le ministre des Finances n'hésite pas un seul instant à me bâillonner, daignant à peine m'accorder vingt minutes et même moins pour traiter un sujet de l'importance de celui qui est à l'étude.

La question de temps prend un singulier aspect aux yeux du Gouvernement. Pour lui, cinq années de pouvoir, c'est comme un jour, c'est comme un petit nuage de vapeur qui se dissipe après avoir flotté un instant dans l'air, comme le flocon de neige tombé dans l'eau et dont la blancheur disparaît à jamais. Mais le temps lui semble chose bien différente, quand il s'agit de ceux de ses amis que leur coquinerie a conduits en prison. Une journée lui semble alors avoir la longueur de dix siècles, et l'on voit le ministre de la Justice aller et venir, annonçant l'année du jubilé et les poches bourrées de permis de libération conditionnelle grâce auxquels les criminels voient s'ouvrir devant eux les portes de leur prison et sont remis en liberté au milieu d'une population qui n'y comprend rien.

Prévoyant que le pays pourra bien se prononcer contre la proposition qu'ils soumettent à la Chambre, que la colère du peuple est à la veille d'éclater sur leurs têtes, se rendant compte que le franc parler du Parlement qui expose les faits sous